

La voie d'accès à l'assessment

Introduction / Généralités

Les préparateurs mentaux sont des personnes proches du sport et de la psychologie sans grade universitaire en psychologie (Master). Ils sont toutefois au bénéfice d'une formation initiale ou continue en préparation mentale correspondant au moins au niveau d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) ou d'une formation reconnue comme équivalente par la SASP. Afin de répondre aux critères de qualité exigés par la SASP quant aux compétences techniques et méthodologiques, les préparateurs mentaux sont admis sur la base d'une procédure d'évaluation (assessment).

Comment accéder à l'assessment?

1. Télécharger de la page internet le formulaire de demande d'adhésion et le remplir.
2. Rassembler les documents de candidature conformément au document «Critères d'admission à la SASP pour préparateurs mentaux ».
Précision: les candidat(e)s qui ont réussi le CAS « Psychologischen & mentales Training im Sport » (IAP, ZHAW Zurich) ou le CAS « Préparation mentale » (Université de Lausanne) n'ont besoin de déposer que le certificat, l'attestation d'expérience pratique et le curriculum vitae (**voir les points 3 et 4 du document « Critères d'admission à la SASP pour préparateurs mentaux »**).
3. Le dossier de candidature complet selon les « Critères d'admission à la SASP pour préparateurs mentaux » doit être envoyé par e-mail au bureau de la SASP admin@sportpsychologie.ch, accompagné de la demande d'adhésion à la SASP et de la quittance de paiement des frais d'examen du dossier.

Autres procédures et frais supplémentaires

Dans un délai d'un mois, les documents seront examinés et leur intégralité vérifiée par la section des préparateurs mentaux de la SASP. Les candidat(e)s recevront une réponse, si, sur la base des documents transmis, ils sont admis au prochain assessment. En cas de renvoi faute de documents insuffisants ou manquants, il y a possibilité de révision et d'approbation à une date ultérieure. Des informations appropriées sur la date et le déroulement exact s'ensuivront par e-mail.

Le coût de l'**assessment** s'élève à **800 CHF**. Les candidat(e)s qui ont réussi le CAS « Psychologischen & mentales Training im Sport » (IAP, ZHAW Zurich) ou le CAS « Préparation mentale » (Université de Lausanne) paient des **frais d'examen du dossier de 300 CHF**. Les frais d'examen « sur dossier » (personnes n'ayant pas suivi le CAS « Psychologischen & mentales Training im Sport » (IAP, ZHAW Zurich) ou le CAS « Préparation mentale » (Université de Lausanne)) s'élèvent à **600 CHF**. Les frais d'examen du dossier doivent être versés à l'avance (voir ci-dessous). Une copie de la quittance du paiement des frais doit être jointe à la demande.

Swiss Association of Sport Psychology (SASP)

N° de compte: 30-195176-2

IBAN CH04 0900 0000 3019 5176 2

(Mention « Frais d'examen du dossier pour préparateur mental »)